

## Communiqué de presse de l'ONSSF

Vendredi 8 novembre 2024

**Soutien aux sages-femmes en grève qui, comme d'autres femmes, travaillent gratuitement à partir d'aujourd'hui, 16H48.**

L'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF) exprime aujourd'hui son soutien indéfectible aux équipes de la maternité de Jeanne de Flandre, actuellement en grève, ainsi qu'à toutes les sages-femmes mobilisées dans les autres établissements de santé de France. Face à une dégradation des conditions de travail et à une reconnaissance insuffisante de leurs missions essentielles, les sages-femmes de Jeanne de Flandre et d'ailleurs ont fait le choix, avec courage et détermination, de se mobiliser pour défendre la qualité des soins offerts aux femmes et à leurs enfants.

Les sages-femmes, pilier fondamental du système de santé périnatal, accomplissent chaque jour un travail remarquable dans des conditions souvent extrêmement éprouvantes, avec des effectifs insuffisants et une charge de travail qui ne cesse d'augmenter. Ce mouvement de grève vient dénoncer le manque de moyens alloués aux maternités et l'absence de mesures concrètes pour assurer un environnement de travail respectueux de la sécurité des patients et de la santé des professionnelles. Les revendications des sages-femmes sont légitimes : elles demandent des conditions de travail dignes, des effectifs adaptés, et une valorisation à la hauteur de leurs compétences et de leur dévouement.

Aujourd'hui, à partir de 16h48, la situation prend une tournure d'autant plus intolérable. C'est l'heure symbolique à laquelle les femmes, victimes d'inégalités salariales, cessent d'être rémunérées par rapport à leurs collègues masculins, pour des qualifications et responsabilités équivalentes. Cette double peine, inacceptable, frappe aussi les sages-femmes, qui se voient privées d'un juste traitement de leur travail.

L'ONSSF appelle donc le gouvernement et les autorités de santé à entendre cette détresse et à agir rapidement pour répondre aux revendications des sages-femmes. La mobilisation de l'équipe de la maternité Jeanne de Flandre doit être un signal d'alarme. Il est temps de reconnaître enfin les compétences des sages-femmes et leur rôle indispensable dans la prise en charge des familles.

Nous réaffirmons notre soutien plein et entier aux sages-femmes en lutte, et rappelons que leur mobilisation est avant tout une démarche pour la sécurité des patientes et le respect de leur métier.

Contacts presse :

Caroline COMBOT, Présidente, 0682142914